Réveillez-vous!

CHRÉTIENS DE NOM SEULEMENT

Les véritables conversions se font-elles à la pointe de l'épée?

La Suisse

Pays touristique par excellence

La Fête-Dieu

Fut-elle instituée par le Christ?

«L'insensé dit...»

Refusez-vous de croire en Dieu?

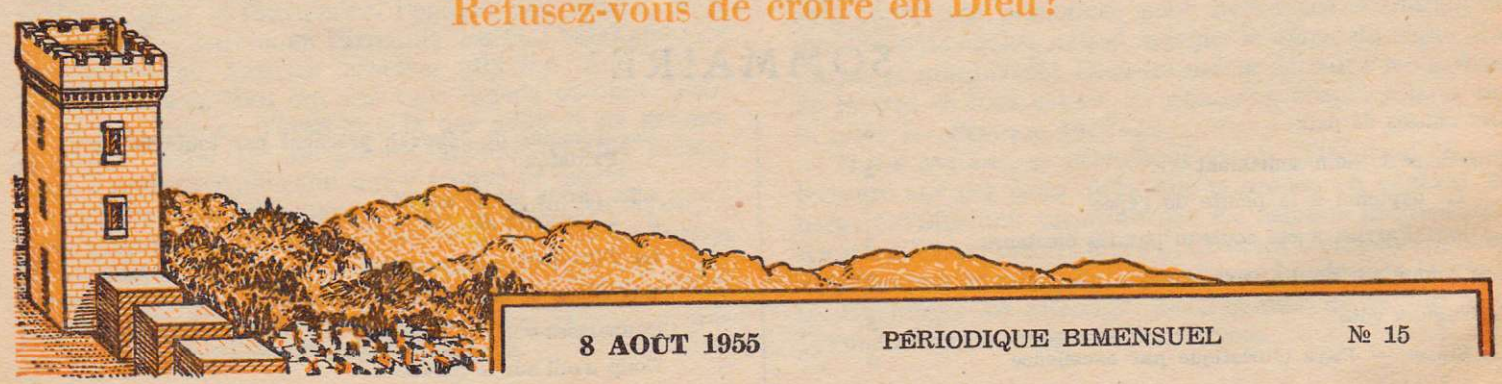

8 AOÛT 1955 PÉRIODIQUE BIMENSUEL № 15

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — Alfred Rutimann

Tirage total: 1 450 000 exemplaires — **Le numéro 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse**

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — africaansch, allemand, anglais, espagnol, finlandais, français, hollandais, norvégien, suédois
Mensuel — danois, grec, portugais, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	**$ 1**
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	**60 fr.**
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	**350 fr.**
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	**5 fr.**

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Awake! Semimonthly — French edition Printed in Switzerland

SOMMAIRE

Dix années de paix 3
Chrétiens de nom seulement 4
Le baptême à la pointe de l'épée 4
Le juge Parrish a été soutenu par les électeurs 5
Les gommiers de l'Australie 7
L'Uruguay vote 8
La Suisse — Pays touristique par excellence 9
Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre
Pakistan 11
« Ta parole est la vérité »
« L'insensé dit... » 12
La Fête-Dieu 13
Les bébés et la transfusion sanguine 14
Connaissez-vous la réponse? 14
Coup d'œil sur le monde 15

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XXIII | Berne, 8 Août 1955 | Numéro 15

Dix années de paix

IL Y A dix ans (le 7 mai 1945) la Seconde Guerre mondiale prenait fin en Europe. Le jour V inaugurait l'époque de l'après-guerre; les hommes qui avaient combattu pour connaître enfin une ère de paix, espéraient voir leurs désirs se réaliser.

On proclama bien haut le but que l'on s'était fixé: l'établissement dans le monde entier des Quatre Libertés définies en ces termes par feu le président Roosevelt: « La liberté de parole, partout dans le monde. La liberté pour chaque individu d'adorer Dieu selon sa conscience, partout dans le monde. L'affranchissement de la disette (...) partout dans le monde, et enfin l'affranchissement de la crainte, ce qui implique nécessairement une réduction radicale des armements sur une échelle mondiale et au point qu'aucune nation — n'importe où dans le monde — ne soit en mesure de commettre un acte d'agression contre son voisin. »

Le dixième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale trouva le bloc occidental et le bloc oriental se préparant fièvreusement au combat. La Russie, la Grande-Bretagne et l'Amérique possèdent des armes atomiques et escomptent bientôt disposer d'engins téléguidés qui traverseront continents et mers. La défaite du nazisme n'affranchit personne de la crainte, au contraire les effroyables armes modernes glacent tous les peuples d'épouvante.

Non seulement le monde craint de nouveaux cataclysmes pires que ceux du passé mais il a connu de nombreuses guerres au cours des dix années écoulées. Des révolutions ont eu lieu au Paraguay, en Colombie, à Costa Rica, en Bolivie, au Pérou et ailleurs en Amérique latine. L'Indonésie se libéra de la domination hollandaise mais elle dut lutter contre les groupes d'insurgés qui s'opposaient au nouveau gouvernement. La Grèce connut des guérillas, les Arabes engagèrent des hostilités contre les Israéliens, l'Inde et le Pakistan se battirent pour le Cachemire. Pendant des années, on a combattu les Karens en Birmanie, les Hukbalahaps aux Philippines et d'autres rebelles ailleurs. Au Kenya, huit mille Mau-Mau ont été tués depuis octobre 1952. Il est vrai que ce n'était pas là des guerres de grande envergure mais aucune guerre, aucune bataille même, n'est « petite » pour celui qui y trouve la mort!

Les dix années écoulées depuis 1945 ont vu en outre trois grands conflits en Asie. En octobre 1945, les forces nationalistes chinoises se mesurèrent contre les communistes chinois qui les obligèrent à se réfugier sur l'île de Formose sous la protection des canons menaçants de la septième flotte américaine.

La seconde guerre asiatique éclata le 19 décembre 1946 quand les forces du Viet-Minh attaquèrent Hanoï, engageant ainsi la lutte contre la domination française en Indochine. Cette guerre exaspérante se prolongea pendant sept ans et demi (plus que la Seconde Guerre mondiale) et coûta près de 300 000 vies humaines.

Entre-temps, la Chine rouge avait envahi le Tibet et le 25 juin 1950, les communistes nord-coréens se jetèrent sur la Corée du Sud. Les Etats-Unis, les Nations unies et la Chine communiste furent tous entraînés dans cette lutte meurtrière qui dura trois ans et qui fut la quatrième en importance dans l'histoire des Etats-Unis.

La Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche, qui venaient d'être libérées du nazisme, ne tardèrent pas à tomber sous le joug du communisme. Des jeunes gens d'Allemagne orientale, autrefois membres de la jeunesse nazie, devinrent des chefs de la jeunesse communiste. Un ennemi totalitaire était terrassé mais un autre s'élevait à sa place. Il en a toujours été ainsi au cours des siècles: un nouveau tyran remplace celui qui vient d'être détrôné.

Si nous étudions la Bible, nous comprenons la raison de cet état de choses; elle nous explique en effet que Satan est le dieu de ce monde. Nombreux sont ceux qui se moquent de pareille assertion; ils nient l'existence d'un Diable tout en souffrant sous son joug. Jésus-Christ n'était pas aussi insensé, les vrais chrétiens modernes non plus. N'en déplaise au monde qui n'en tient aucun compte, les Ecritures montrent clairement que Satan serait furibond lorsqu'il se rendrait compte que sa domination tire à sa fin, et c'est l'expression de cette furie que nous constatons à l'heure actuelle. Bien des gens honnêtes reprennent courage cependant; ils mettent leur confiance dans le royaume du Christ qui seul est capable de mettre définitivement fin à la domination satanique. Ces personnes sont heureuses d'apprendre que l'état de choses actuel marque le début du règne du Christ et que bientôt Dieu lui-même détruira les armes de guerre et fera cesser les combats jusqu'au bout de la terre. — Psaume 46: 7–12.

Il y a dix ans, ce périodique attira l'attention de ses lecteurs sur ces faits alors que le monde en général se berçait d'illusions suscitées par les fausses prédictions. Aujourd'hui on fait d'autres promesses trompeuses mais *Réveillez-vous!* continue à proclamer hardiment la vérité. Examinez son message: assurez-vous de sa véracité. Il vous aidera à choisir la bonne voie.

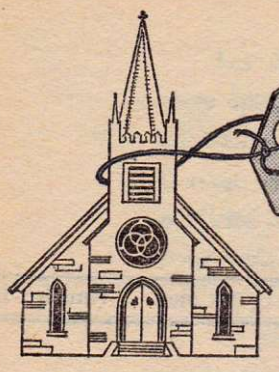

CHRÉTIENS de nom seulement

LA PROPAGATION du christianisme devait être une œuvre pacifique et patiente, accomplie par des adeptes pénétrés de la crainte de Dieu. Ils avaient pour tâche d'opérer des conversions en s'adressant à la raison de leurs auditeurs. Ils ne devaient exercer sur eux aucune contrainte car seuls de vrais croyants, s'offrant de plein gré, pouvaient être acceptés dans la bergerie chrétienne et recevoir le baptême d'eau. Il fallait traiter ces « brebis » avec bonté et miséricorde afin que l'assemblée chrétienne pût croître dans un esprit d'amour: « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » — Jean 13: 35.

Les chrétiens devaient montrer les mêmes égards pour leurs adversaires. Leur Maître ordonnait: « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous maltraitent. Si quelqu'un te frappe sur une joue, présente-lui aussi l'autre. (...) Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux. (...) Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. » Ils ne devaient jamais recourir à la force ou à la violence car le Christ ajoutait: « Je vous dis de ne pas résister au méchant. » Et encore: « Remets ton épée à sa place; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. » Ces paroles proscrivent les guerres et leurs inévitables barbaries. — Luc 6: 27–36; Matthieu 5: 39; 26: 52.

Puisque le Christ recourait uniquement à la force de la persuasion pour convaincre ses auditeurs, approuverait-il ceux qui recourent à la force des armes pour faire des prosélytes? L'aperçu qui suit vous scandalisera peut-être; il est pourtant conforme à la vérité historique.

Les nations connurent l'évangile grâce à l'œuvre patiente et affectueuse des premiers disciples du Christ, fidèles missionnaires dont la plupart ne sont même pas mentionnés dans les pages de l'Histoire. Au deuxième siècle déjà, cette œuvre s'étendait jusqu'en Asie, en Afrique, en Espagne et même jusqu'aux lointaines îles Britanniques. L'empressement de ces chrétiens à exécuter l'ordre de faire « de toutes les nations des disciples » est un des traits saillants de l'histoire chrétienne. — Matthieu 28: 19, 20.

Le christianisme était une religion étrange pour les païens accoutumés à de magnifiques temples de marbre où les prêtres évoluaient en vêtements sacerdotaux éclatants et où l'encens, la musique et l'eau lustrale flattaient les sens des adorateurs. Le christianisme ne possédait aucun de ces attraits car les chrétiens n'avaient ni autels, ni temples, ni sacrifices. Les païens les considéraient comme des athées. Dans son livre *The Ancient Church,* Killen explique que les chrétiens « tenaient leurs réunions dans les maisons particulières; aucun habit spécial ne distinguait leurs ministres. Leur culte simple a dû sembler austère et dépourvu d'intérêt à ceux qui cherchaient uniquement la satisfaction des yeux et des oreilles ».

Au troisième siècle survint un important changement. Une vague de persécution balaya l'assemblée chrétienne; beaucoup apostasièrent, cédant à l'influence subtile de la fausse religion et perdant de vue la vraie adoration. On commençait à imiter le faste des temples païens et même leurs cérémonies. Envahie par les fables païennes, la vraie doctrine perdait peu à peu sa force et sa pureté. En l'an 325, les 1800 communautés « chrétiennes » étaient déjà organisées sous l'administration d'évêques, de diacres et d'anciens. Le gouvernement romain jugea cette organisation apostate assez forte pour justifier sa fusion avec la religion d'Etat.

La religion hybride

L'empereur Constantin effectua cette fusion au moyen de compromis et son œuvre fut à ce point couronnée de succès qu'à la fin du quatrième siècle l'organisation primitive apostolique semblait complètement étouffée. Les gens s'appelaient « chrétiens » non parce qu'ils croyaient au christianisme mais parce que c'était la mode. « Personne ne voyait d'inconvénient à ce que ces chrétiens conservent les conceptions de leurs ancêtres païens au sujet de l'âme, des héros, des démons, des temples et de bien d'autres questions ni même à ce qu'ils les introduisent dans leur culte. On n'abolit pas les anciennes coutumes païennes, on se borna à les modifier un peu et à les purifier; il était donc inévitable qu'elles finissent par corrompre la religion et le culte des chrétiens. » — *Histoire ecclésiastique* de Mosheim.

Le syncrétisme religieux devint universel, catholique. Cependant, il ne mérite pas le nom de « chrétien »; l'Histoire ne laisse là-dessus aucun doute. Chaque fois qu'ils le pouvaient, les papes envoyaient leurs missionnaires convertir les païens, mais ces missionnaires ne ressemblaient en aucune manière aux disciples pacifiques et patients de notre Seigneur Jésus-Christ. Au contraire, ils se distinguaient par leur violence, leur cruauté et leur corruption. Lorsqu'ils ne parvenaient pas à convaincre par la raison, ils recouraient à la force, se livrant à des luttes sanglantes et administrant le baptême à la pointe de l'épée.

Le baptême à la pointe de l'épée

Au cinquième siècle le christianisme était pour les peuples barbares une organisation militante. Socrate le Scolastique, historien ecclésiastique du cinquième siècle, nous apprend que les Bourguignons embrassèrent le « christianisme » romain parce qu'ils croyaient que le dieu des Romains « les garantirait des rapines et des incursions des Huns ». Les Bourguignons jugeaient du mérite d'une religion par le succès de ses armées. L'armée romaine était puissante, sa religion et son dieu devaient l'être aussi.

Ce fut la même idée qui incita Clovis, roi des Francs, à embrasser le catholicisme. Nous lisons à ce sujet dans l'*Histoire ecclésiastique:* « Il faut d'un autre côté faire bien peu d'attention aux choses, pour ne pas s'apercevoir que la crainte des châtiments, et le désir d'obtenir du secours des chrétiens contre leurs ennemis, ou d'être

miraculeusement protégés, furent les principaux motifs qui portèrent la plus grande partie des habitants à abandonner le culte des dieux impuissants. »

Au sixième siècle la chrétienté étendit son influence vers l'est. Parmi les peuples qui embrassaient ce qu'il lui plaisait d'appeler le « christianisme » on compte les Abasges, les Hérules, les Alemans, les Lazes et les Zani. Mosheim déclare que « ces conversions, néanmoins, si haut qu'on les fasse sonner, furent très-superficielles et très-imparfaites ».

C'est également au cours du sixième siècle qu'on obligea un grand nombre de juifs, poignard sur la gorge, à faire partie de l'empire papal. Nous lisons: « Childéric obligea les juifs des Gaules à se faire baptiser; et cette méthode despotique de convertir les gens, fut également employée en Espagne. » Au septième siècle également, dans maints endroits, les juifs furent forcés de faire une profession publique de la foi chrétienne. L'empereur Héraclius les persécuta de façon inhumaine, les faisant traîner dans les églises catholiques où on les baptisait de force. C'est ainsi que la chrétienté augmenta le nombre de ses sujets.

Le huitième siècle vit une expansion plus spectaculaire encore de l'empire catholique pseudo-chrétien. Voici ce que dit Mosheim au sujet de l'archevêque Boniface dont le zèle lui valut le titre d'apôtre de la Germanie: « Il n'employa pas toujours les armes dont les anciens hérauts de l'Evangile se servirent pour faire triompher la vérité, mais souvent la violence et la terreur et quelquefois même l'artifice et la fraude pour multiplier le nombre des chrétiens. »

Les barbaries de Charlemagne

C'est au huitième siècle également que le pieux Charlemagne lança ses exécrables armées « chrétiennes » contre les Saxons. En une journée il en fit décapiter 4500 pour servir d'exemple à ceux qui voulaient refuser le sacrement du baptême, — ce refus était en effet puni de mort. « On peut aisément juger, poursuit Mosheim, quelle espèce de chrétiens devaient être les Saxons que l'on forçait d'une manière aussi abominable à entrer dans le gyron de l'Eglise. » Pourtant la papauté canonisa Charlemagne, transformant ce guerrier sanguinaire en saint éminent.

C'est également la crainte d'un châtiment et l'espoir d'une récompense qui sont à la base du catholicisme en Pologne et en Russie. La conversion des Cimbres et des Danois s'opéra en grande partie par la fausseté et la fourberie. Quant aux Prussiens, ils furent amenés dans la bergerie catholique après une guerre sanguinaire. Valdemar I, roi de Danemark, combattit les Esclavons, les Vendes et les Vandales, les convertissant par la force au catholicisme. A contre-cœur, Finnois et Livoniens adoptèrent la religion de leurs vainqueurs « chrétiens ». Berthold, évêque catholique de la Livonie, entra dans la province à la tête d'une puissante armée, « y prêcha l'Evangile épée à la main et prouva la vérité par des coups, plutôt que par des arguments ».

La chute de la religion bâtarde

C'est ainsi que s'éleva la puissante organisation appelée aujourd'hui « la chrétienté » et qui comprend particulièrement le catholicisme, « fac-similé » de l'ancien paganisme romain et décrit par un auteur comme « le fantôme du défunt empire romain assis couronné sur sa tombe ». Cet aperçu historique explique les nombreuses superstitions et coutumes païennes et semi-païennes de la religion catholique ainsi que l'ignorance de la Bible et des vrais principes chrétiens si manifeste tant chez les prêtres que chez la population catholique.

Le vrai christianisme, comme l'esprit de Dieu lui-même, est invincible et indestructible. De nos jours, il exerce son influence sur la vie des centaines de milliers de véritables chrétiens qui prennent part à la prédication de « cette bonne nouvelle du royaume » en témoignage à toutes les nations avant la fin définitive de l'ordre de choses actuel. Ces prédicateurs font preuve de bienveillance et de bonté envers les personnes de bonne volonté; ils ne se servent pas de l'épée mais de la Parole de Dieu. Ils accomplissent leur œuvre volontairement, mûs par l'amour, l'amour de Dieu, du Christ et du prochain. Ils connaissent la Bible et mettent en pratique ses principes. Leur culte est identique à celui du Christ et de ses apôtres; ils ne se confient ni aux hommes ni aux armées mais uniquement en Dieu.

Le juge Parrish a été soutenu par les électeurs

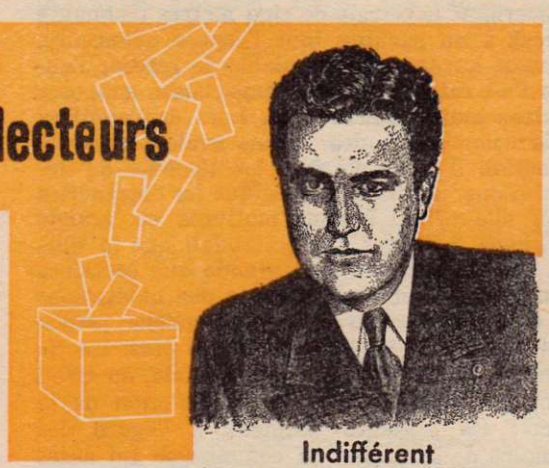

Indifférent à la « clameur publique »

« RÉÉLU par une majorité écrasante aux élections générales, l'honorable Myles F. Parrish conduit à la victoire la liste entière des démocrates. » C'est par cette manchette en première page qu'au mois de novembre 1954, l'*Observer* du comté d'Adams (Indiana, Etats-Unis) annonça la réélection du juge Parrish à la cour de circuit pour une nouvelle période de six ans. Citons encore le premier paragraphe du compte rendu qui suivait: « L'honorable Myles F. Parrish, juge titulaire du vingt-sixième circuit judiciaire de l'Etat d'Indiana, qui comprend le comté d'Adams, conduisit à la victoire la liste entière des candidats démocrates aux élections générales qui viennent d'avoir lieu. Il récolta 5817 voix, soit 5081 de plus que son adversaire qui n'en recueillit que 736. »

Toute personne qui apprécie une administration judiciaire qui s'en tient strictement aux principes de justice, quelles que soient les circonstances, notera avec plaisir cette vic-

toire écrasante du juge Parrish. Pendant sa précédente période d'activité, ce juge n'hésita pas à combattre les préjugés religieux lors d'un procès qui eut des retentissements jusque dans les milieux politiques de l'endroit. Un juge plus faible, s'intéressant davantage aux voix des électeurs qu'à l'administration de la justice, se serait laissé influencer par la clameur publique et la pression politique. En rendant sa décision, le juge Parrish montra qu'il se rendait pleinement compte des dangers cachés auxquels il s'exposait car il les mit lui-même en évidence; toutefois il les estima indignes de l'attention d'un magistrat qui tient à administrer la justice et non à favoriser ses propres intérêts. Avant de rendre sa décision, il établit les principes sur lesquels elle était fondée.

« En premier lieu, le tribunal doit mettre de côté tout préjugé pour ou contre une minorité religieuse quelconque. En second lieu il doit se montrer consciencieux, sérieux et impartial. En troisième lieu, il doit être indifférent aussi bien à l'approbation qu'à la réprobation publiques et ne peut se laisser influencer par des opinions politiques personnelles ou autres. En quatrième lieu, il doit administrer la justice de son mieux et conformément à la loi. En dernier lieu, un magistrat ne doit pas se servir de sa charge pour favoriser ses intérêts ou pour se rendre populaire. »

Le cas épineux soumis au tribunal concernait les témoins de Jéhovah. Le groupe de Decatur (Indiana) avait acheté un terrain pour y faire construire une Salle du Royaume (lieu de réunion). Cependant, le service de l'urbanisme d'abord et la commission d'appel ensuite, refusa à ce groupe l'autorisation de construire qu'il avait sollicitée. Il ne restait aux témoins de Jéhovah de Decatur qu'à recourir aux voies judiciaires. C'est en automne 1952, que la cause fut entendue par le juge Parrish de la cour de circuit du comté d'Adams.

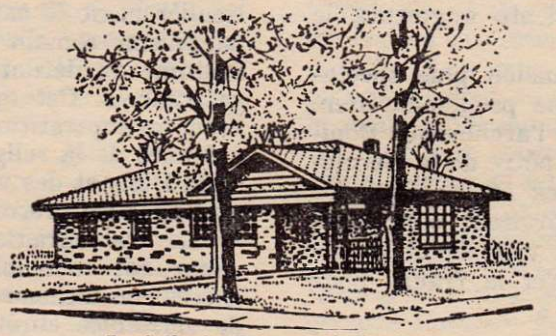

La Salle du Royaume à Decatur

La commission d'appel basait son refus sur deux raisons. Un arrêté municipal exige que toute construction de ce genre soit en retrait de cinq mètres cinquante, tandis que les plans soumis par les témoins de Jéhovah ne prévoyaient que quatre mètres vingt-cinq entre la rue et la façade du bâtiment. Toutefois, au moment où la commission examinait l'affaire, les témoins avaient déjà consenti aux cinq mètres cinquante requis. L'autre motif du refus était que le parking prévu ne remplissait pas les conditions imposées par un autre arrêté municipal. Cependant, les plans comportaient un emplacement pour garer les voitures de l'assistance escomptée.

Puisque les témoins de Jéhovah consentaient à se conformer à l'arrêté concernant le retrait de cinq mètres cinquante et qu'ils réservaient à un parking tout l'espace nécessaire, la commission n'avait aucune raison valable de refuser l'autorisation. Qu'elle l'ait refusée quand même, laissa supposer qu'elle avait d'autres motifs non avoués. Lors de l'audition de la cause par la commission, des voisins avaient protesté contre la construction d'une salle par les témoins de Jéhovah. Ces protestations, aussi mesquines que les chicaneries de la commission elle-même, étaient motivées en grande partie par des préjugés religieux. On prétendait que la salle proposée — bien que n'étant pas plus grande que certaines maisons — intercepterait l'air et la lumière des habitations voisines, qu'elle déprécierait leur valeur et qu'elle provoquerait un encombrement de la circulation. De plus, les témoins de Jéhovah ne saluent pas le drapeau. Voilà, en effet, la véritable raison de l'opposition à la construction de la Salle du Royaume: les préjugés religieux à l'égard des croyances des témoins de Jéhovah! La commission fut assez avisée pour ne pas fonder son refus sur des questions doctrinales; elle préféra avancer les deux motifs précités, les jugeant soutenables bien que les témoins de Jéhovah eussent consenti à se conformer à l'une des exigences de l'arrêté et qu'ils se fussent conformés virtuellement à l'autre.

Un refus arbitraire et inconstitutionnel

C'est pourquoi Hayden C. Covington, avocat des témoins de Jéhovah, affirma devant le tribunal que le refus était arbitraire et non motivé par les faits ou par la loi. Il fit remarquer qu'aucune des cinq églises du voisinage ne possède son parking, bien que l'une d'elles ait été construite depuis la mise en vigueur des arrêtés invoqués. Si une religion peut construire une église sans parking, pourquoi refuser une autorisation de bâtir aux témoins de Jéhovah qui, eux, prévoient un parking suffisamment grand pour leurs besoins? Si dans ces conditions, ils présentent un danger pour la circulation, que dire alors des autres églises? En outre, leurs réunions ont lieu aux heures où la circulation est très faible. Notons également que la plupart des édifices publics construits depuis la mise en vigueur de ces arrêtés ne possèdent pas de parkings plus vastes que celui prévu par les témoins de Jéhovah. Ces faits ne prouvent-ils pas que le refus de l'autorisation de construire fut arbitraire?

Mr Covington démontra ensuite que la commission d'appel n'avait pas tenu compte des garanties constitutionnelles (tant celles de la nation que celles de l'Etat d'Indiana) de la liberté du culte et de rassemblement. Il ne prétendit pas par là que les arrêtés étaient en eux-mêmes inconstitutionnels mais que la façon dont on les avait interprétés l'était incontestablement. En effet, selon cette interprétation, la commission d'appel posséderait le pouvoir de refuser à une religion le droit de construire et d'utiliser une église, pouvoir qui est inconstitutionnel. De nos jours la prédication se fait généralement dans un édifice religieux où sont réunis les adeptes d'une religion. Refuser à des chrétiens le droit de se rassembler et d'adorer Dieu de cette manière est en contradiction directe avec les garanties constitutionnelles.

Une municipalité qui oblige une église à pourvoir à un grand parking mais qui ne l'exige pas des cinq autres églises du voisinage, fait preuve d'une discrimination illégale qui annule l'arrêté appliqué de façon aussi injuste. En effet, en s'en servant pour refuser des droits prévus dans les clauses du quatorzième amendement de la constitution des Etats-Unis, elle le rend inconstitutionnel.

Deux décisions mémorables

Le procès fit ressortir d'autres points intéressants, mais les arguments précités suffisent pour donner une idée du litige engagé. En novembre 1952, le juge Parrish rendit sa décision. La présence des membres de la commission d'appel et du conseil municipal à ce procès témoigne de l'agitation qu'il avait suscitée dans les milieux politiques de la localité. Toutefois, ces messieurs éprouvèrent une vive déception. Le juge Parrish, se rendant compte que le refus de la commission avait été motivé par des préjugés religieux, cita dans son exposé ces paroles du *Law Journal* d'Indiana: « Le tribunal a pour devoir de protéger la liberté religieuse et par là même de refréner l'excès de zèle de certains fonctionnaires et de les réprimander quand ils s'efforcent de revêtir la persécution du manteau de la respectabilité afin de faire disparaître les minorités religieuses dont les doctrines ne plaisent pas à la majorité. »

Effectivement, dans sa conclusion le juge Parrish refréna l'excès de zèle des fonctionnaires intéressés et les réprimanda, car il déclara:

« Le tribunal est d'avis que les requérants, les témoins de Jéhovah, se sont virtuellement conformés à l'arrêté municipal, attendu qu'ils ont prévu un parking pour un certain nombre de leurs membres.

» De plus, le tribunal est d'avis que le refus de ladite commission d'appel d'accorder aux témoins de Jéhovah une

autorisation de construire, est arbitraire attendu que l'application à leur église de l'arrêté exigeant que tout projet de construction d'un local de rassemblement et particulièrement d'une église, prévoit un parking, ne protège en rien la santé, la sécurité, les mœurs ou le bien-être publics.

» De plus, le tribunal est d'avis que le refus d'accorder aux témoins de Jéhovah une autorisation de construire sous prétexte que le retrait du bâtiment sera de quatre mètres vingt-cinq au lieu des cinq mètres cinquante requis par l'arrêté, est arbitraire et déraisonnable attendu que les requérants ont déjà consenti à se conformer à l'arrêté en question.

» Le tribunal est également d'avis que tout en étant valable et constitutionnel, ledit arrêté, utilisé pour refuser aux requérants l'autorisation de construire une église dans le quartier d'habitation de Decatur, est déraisonnable et arbitraire attendu qu'on ne pourrait prouver que la non-édification de cette église protégerait la santé, la sécurité, les mœurs et le bien-être publics. Il s'ensuit qu'une telle application de l'arrêté porte atteinte aux droits des requérants accordés par la constitution fédérale et celle de l'Etat.

» Le tribunal infirme par le présent acte la décision de la commission d'appel. »

La commission interjeta appel auprès de la cour suprême de l'Indiana et encore une fois M. Hayden C. Covington plaida éloquemment en faveur des témoins de Jéhovah. Il fut interrompu à maintes reprises par les questions que lui lancèrent les cinq juges qui manifestement n'étaient pas d'accord entre eux. Tous les membres du conseil municipal de Decatur étaient présents, prêts à exercer éventuellement une pression politique sur les juges. Le juge Parrish était également présent; il est rare qu'un juge assiste en spectateur à un procès, et la présence du juge Parrish montre tout l'intérêt qu'il portait à cette affaire. L'audience eut lieu en octobre 1953 et la cour rendit sa décision le 1er février 1954; elle confirma celle du juge Parrish. Elle stipula toutefois que la salle des témoins de Jéhovah devrait être en retrait de cinq mètres cinquante, condition qu'ils avaient déjà acceptée. La cour était divisée. Le juge Bobbitt rédigea l'opinion de la majorité composée de lui-même, du juge Draper, président de la cour, et du juge Gilkison. Le juge Emmert rédigea l'avis contraire, soutenu par le juge Flanagan.

Cette décision est particulièrement importante car elle établit que l'application d'un arrêté exigeant un parking peut constituer une atteinte aux garanties constitutionnelles de la liberté du culte et de rassemblement. La cour suprême de l'Indiana appuya le juge Parrish dans l'établissement de ce point de jurisprudence.

Les juges ont pour devoir de résister aussi bien à ceux qui cherchent à s'insinuer dans leurs bonnes grâces qu'à ceux qui les menacent. La Bible condamne la vénalité des juges en ces termes: « Tu établiras des juges et des magistrats dans toutes les villes que l'Eternel, ton Dieu, te donne, selon tes tribus; et ils jugeront le peuple avec justice. Tu ne porteras atteinte à aucun droit, tu n'auras point égard à l'apparence des personnes, et tu ne recevras point de présent, car les présents aveuglent les yeux des sages et corrompent les paroles des justes. Tu suivras ponctuellement la justice, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne. » — Deutéronome 16: 18–20.

Les gommiers de l'Australie

De notre correspondant en Australie

L'AUSTRALIE est un véritable paradis pour le botaniste, surtout pour celui qui s'intéresse aux eucalyptus. En effet, ce pays en possède quelque six cents variétés — arbres et arbrisseaux — qui forment les trois quarts de sa flore. En Australie on appelle ces essences des « gommiers ».

Lorsque les blancs foulèrent le sol de l'Australie pour la première fois, ils furent émerveillés par les oiseaux et les mammifères étranges et aussi par les arbres étonnants qu'ils y découvrirent. Les arbres surtout les intriguaient. Certains ont des feuilles verticales, ce qui permet au soleil et à la pluie de parvenir jusqu'au sol. D'autres perdent leur écorce tandis que les feuilles restent vertes toute l'année; d'autres encore secrètent un suc résineux sous l'écorce. On en voit de toutes les hauteurs, depuis les arbrisseaux d'un mètre jusqu'aux colosses de plus de cent mètres dont quelques-uns vivent plus de mille ans. Leurs écorces aussi sont très variées, tantôt lisses et blanches, tantôt rugueuses et noires. Certains gommiers possèdent un tronc haut et droit tandis que d'autres ne sont qu'une touffe de tiges menues.

Le fruit de l'eucalyptus est une capsule qui contient des graines si minuscules qu'il en faut 10 000 pour faire une once (28 grammes). C'est à ces capsules hermétiquement fermées que cet arbre doit son nom qui signifie « bien caché ». Lorsque les feuilles sont perforées, elles exsudent un suc qui durcit et tombe par terre et que l'on peut manger en guise de bonbon. Les fleurs sont une des plus importantes sources de miel du monde et de plus elles nourrissent quantité d'oiseaux qui se délectent de leur nectar. Dans l'intérieur aride du pays, l'eucalyptus dit « fantôme » découpe sur le ciel clair et ardent ses branches et son tronc pruinés. Vu au clair de lune par une nuit calme, il a quelque chose de surnaturel. Le gracieux « coolibah », est un autre eucalyptus typique de l'hinterland australien; il croît le long des petits cours d'eau et dispense une ombre rafraîchissante.

Les « mallees » sont une caractéristique de la brousse australienne et croissent généralement dans les régions méridionales semi-arides. Cette variété résiste à la sécheresse en emmagasinant de l'eau dans ses racines; chaque arbre se développe en une multitude de troncs sur une souche unique. Par endroits, les « mallees » forment des broussailles tellement denses qu'elles sont pour ainsi dire impénétrables. On a défriché de vastes régions pour y semer du blé mais hélas on découvrit trop tard qu'une fois les « mallees » protecteurs partis, le vent enlève le sol en nuages de poussière noire et l'emporte parfois à des centaines de kilomètres, même jusqu'en Nouvelle-Zélande. Les « mallees » sont le gîte préféré du leipoa, étrange oiseau qui se sert des feuilles tombées pour construire un tumulus; la décomposition des feuilles produit la chaleur nécessaire à l'éclosion des œufs dans ce nid original.

La famille des eucalyptus comprend l'arbre à bois dur le plus grand du monde (les sequoias américains sont les plus grands arbres connus mais ce sont des arbres à bois tendre). Il y a quelques années il existait un de ces gigantesques eucalyptus des montagnes qui avait atteint une hauteur de 114 mètres. Le service forestier de Victoria mesura un autre géant de 100 mètres qui fut malheureusement détruit par un incendie. L'eucalyptus le plus grand encore debout se trouve dans la vallée de Cumberland et mesure 91 mètres.

Des colons irréfléchis ont détruit quantité de ces magnifiques arbres; mais leur plus grand ennemi est le feu. Les Australiens, toujours sur le qui-vive pour combattre ce fléau, maintiennent dans les forêts un service d'incendie muni d'un équipement perfectionné. Dans les régions occidentales on coupe les branches les plus élevées de certains arbres de grande taille afin de permettre l'aménagement d'une petite cabine, laquelle se trouve souvent à soixante mètres du sol. Là, un homme en vigie, équipé d'un téléphone, d'une boussole et d'autres instruments, guette la colonne de fumée révélatrice d'un incendie.

Aujourd'hui, les eucalyptus sont répandus dans le monde entier. Les gommiers bleus abondent en Californie. Près de Los Angeles on a établi un arboretum comprenant une centaine de variétés. Le Chili possède une forêt de gommiers bleus d'une superficie de 7284 hectares. L'Equateur, le Brésil et l'Inde ont adopté les eucalyptus, de même que certaines régions de l'Ethiopie. Après divers essais, la Turquie est parvenue à acclimater plusieurs espèces qui conviennent pour le boisement des marécages. Le Congo Belge et le Maroc les cultivent pour leurs sous-produits. Oui, à l'heure actuelle, les gommiers australiens ont vraiment une réputation mondiale.

L'Uruguay vote

De notre correspondant en Uruguay

QUE penser d'un bulletin de vote présentant plus de 600 candidats? Extraordinaire? Que diriez-vous alors, si, après avoir participé à une élection, l'on vous informait que vous avez voté, non pas pour un, mais pour neuf présidents? Le dimanche 28 novembre 1954, 831 577 électeurs, des 1 295 522 Uruguayens formant le corps électoral, connurent cette situation. L'Uruguay est le plus petit et probablement le plus démocratique des pays de l'Amérique du Sud, et possède un système électoral assez particulier que nous allons, si vous le voulez bien, examiner de plus près.

Il n'y a pas si longtemps que l'Uruguay a neuf « présidents » ou plus correctement « conseillers ». Ce n'est qu'en 1951 que la constitution fut modifiée, innovant la forme de gouvernement actuel nommé *Colegiado* et dans lequel neuf personnes sont investies du pouvoir présidentiel. Un nommé José Batlle y Ordonez, homme politique éminent de l'Uruguay du début de ce vingtième siècle, prenant exemple sur la Suisse, en émit l'idée et lutta toute sa vie pour la réalisation pratique de ce système de gouvernement. Un tel gouvernement réclame un budget plus grand que celui ayant une présidence unique, mais on soutient que les membres en sont plus honnêtes et qu'on écarte ainsi le danger de voir surgir un dictateur au lieu d'un président, ce qui n'est que trop souvent le cas en Amérique du Sud. Mais malgré ces avantages, divers partis ont publiquement incorporé dans leur programme le rétablissement du système précédent.

Etant donné qu'en Uruguay les partis n'organisent pas de réunions préliminaires pour désigner des candidats, ce sont uniquement les suffrages donnés le jour du scrutin qui désignent les 9 conseillers, les 31 sénateurs, les 99 représentants, les 9 membres de la Cour Electorale ainsi que les membres du Conseil et des commissions municipales des 19 départements du pays. Qui plus est, deux, parfois trois noms sont donnés pour chacune des fonctions citées ci-dessus. Ce sont-là les noms de suppléants qui entreront en fonction en cas de démission, de maladie ou de mort du titulaire. Maintenant, vous êtes à même de comprendre pourquoi 600 noms figuraient sur un seul bulletin de vote.

Les deux partis principaux sont le *Partido Colorado* (parti rouge mais non communiste, dont la majorité appartient à la section appelée *Batllismo,* appellation qui vient du nom de leur chef José Batlle y Ordonez) et le *Partido Nacional* appelé jadis le *Partido Blanco*. Ces deux couleurs, rouge et blanc, furent celles employées durant les guerres civiles. Les deux organisations politiques sont subdivisées en plusieurs factions, qui prennent part aux élections en leur nom propre, tout en se servant du programme général de l'un des partis. Parfois un mot d'ordre est commun à plusieurs factions, même (il s'agit ici d'un scrutin de liste) si les numéros des bulletins de vote qui leur sont attribués diffèrent. Généralement, les candidats présentés aux postes les plus importants, tels que conseillers et sénateurs, sont les mêmes sur toutes les listes d'une même tendance alors que les candidats aux fonctions secondaires, municipales ou celles de la Chambre des Représentants, varient souvent d'un bulletin à l'autre. Il n'est pas permis de voter pour deux candidats figurant sur des bulletins différents; on ne peut choisir qu'une seule liste, celle préférée quant à l'ensemble des candidats présentés. A cet effet, les bulletins de vote sont publiés et mis à la disposition des électeurs avant le scrutin, et au jour fixé, le bulletin choisi est mis sous enveloppe et déposé dans l'urne.

Vous vous êtes probablement demandé: « Pourquoi les différentes factions emploient-elles le même mot d'ordre? » Cette question soulève un autre point intéressant du système électoral de l'Uruguay. Au sein d'un parti, la faction qui obtient le plus grand nombre de voix bénéficie de tous les suffrages accordés aux autres factions de ce parti. De cette façon, quoique autonomes, les factions d'une même tendance restent unies dans la lutte contre les autres partis. C'est une particularité importante, car la faction prédominante occupe les six sièges du Conseil auxquels a droit le parti vainqueur et le parti qui est deuxième reçoit les trois sièges restants.

Les résultats de l'élection dont il est question ici sont maintenant connus. C'est Luis Batlle Berres, tête de liste du bulletin n° 15 du *Partido Colorado,* qui, avec cinq autres membres de sa faction, occuperont de 1955 à 1959 la majorité des sièges au Conseil. Les trois autres sièges reviennent au *Partido Nacional.* Les charges au Sénat, à la Chambre des Représentants, au Conseil des départements et aux commissions municipales seront réparties proportionnellement au nombre de voix obtenues, non seulement entre les partis *Colorado* et *Nacional,* mais aussi entre les partis Communiste, Socialiste, *Union Civica* (catholique), National Indépendant et d'autres moins importants.

Bien que le jour de l'élection ne fût fixé que pour la fin novembre, la campagne électorale avec toute sa publicité commença cinq mois auparavant. Le carnaval annuel, malgré tout son bruit, sa gaieté, ses parades, ses chars et ses foules en liesse, n'est pas comparable avec ce qui s'est passé ce jour décisif du 28 novembre. Manifestation semblable ne s'était jamais vue en Uruguay.

Une campagne publicitaire exceptionnelle

Du matin au soir, sans jamais s'arrêter, les haut-parleurs des centaines de centres politiques, installés dans les moindres recoins de chaque ville du pays, vomissaient un flot étourdissant de propagande. Au cœur de la capitale, Montévidéo, ces centres se côtoyaient de si près que si deux orateurs prenaient la parole en même temps on ne pouvait comprendre ni l'un, ni l'autre. A cette cacophonie s'ajoutait le bruit de douzaines de voitures équipées de haut-parleurs qui circulaient dans les rues, prônant à qui mieux mieux leurs partis respectifs. D'immenses chars publicitaires ainsi que des enseignes étalaient les mots d'ordre, les portraits d'hommes politiques et les numéros des partis. Des voitures contribuaient au spectale en lançant des milliers de tracts, qui étaient lus par certains mais foulés aux pieds par le plus grand nombre. Alors que déjà étourdis par tout ce brouillamini, des voix tonitruantes venant du ciel vous écrasaient et achevaient de vous abasourdir; c'étaient des avions évoluant à basse altitude et munis de diffuseurs puissants...

Normalement la municipalité de Montévidéo interdit strictement tout affichage, commercial ou non, ayant pour but d'annoncer des réunions publiques. Mais une exception est faite lors des élections. Cette dispense fut largement exploitée par tous les partis. La ville fut transformée en un immense panneau publicitaire.

Plus près du grand jour, on organisa partout dans le pays, des caravanes composées d'autos, de motos et de camions qui allaient de ville en ville en vue d'éveiller l'enthousiasme des sympathisants. Des orateurs, hommes et femmes, discoururent sans arrêt, faisant l'éloge de leur parti tout en

vilipendant les adversaires. A les croire tous, il aurait fallu conclure que tous ceux dont les noms figuraient sur les listes étaient menteurs, trompeurs, traitres au pays et surtout incapables de représenter dignement le peuple dans un gouvernement quel qu'il soit. Les actualités projetées dans les cinémas étaient consacrées presque cent pour cent à la propagande politique. Les journaux poussaient la complaisance jusqu'à réserver 50 à 70 pour cent de leurs colonnes au parti qui les soutenait. Tout bien considéré, c'était certainement le plus grand déploiement publicitaire jamais vu. Ce fut un sujet d'étonnement non seulement pour les Uruguayens mais également pour de nombreux étrangers, car précisément à cette époque-là se tenait à Montévidéo la Huitième Assemblée Générale de l'UNESCO. Pour les représentants des pays dictatoriaux ce fut un bel exemple de la liberté d'expression.

Qui finançait cette campagne monstre? Dans un pays aussi petit, d'où aurait pu venir une somme aussi fabuleuse si ce n'était du gouvernement? Il fut décidé que les différents partis auraient à se partager après les élections et proportionnellement aux voix récoltées, un montant en pesos équivalant à 3 500 000 dollars. D'où l'intensité de cette campagne publicitaire.

Aujourd'hui, l'Uruguay a pris une décision pour une nouvelle période de quatre ans. Le nouveau gouvernement a été investi du pouvoir le 1er mars 1955. Ce n'est qu'avec le temps que les habitants de ce pays pourront juger de sa valeur. Mais, sans se soucier des conséquences de la ligne de conduite adoptée par les hommes politiques de ce vieux monde, les témoins de Jéhovah, ambassadeurs de la théocratie en Uruguay, iront fermement de l'avant dans l'œuvre consistant à annoncer le gouvernement parfait de Jéhovah Dieu dirigé par Jésus-Christ comme étant le seul remède aux problèmes actuels.

De notre correspondant en Suisse

PETIT pays prospère et pittoresque, la Suisse est peuplée de près de cinq millions d'habitants (117 par kilomètre carré). Les deux tiers de sa superficie sont formés par le principal massif des Alpes qui comprend certaines des montagnes les plus imposantes du monde et soixante-dix cimes qui s'élèvent à plus de trois mille mètres.

Environ les trois quarts de la population parlent l'allemand. L'ouest du pays est d'expression française tandis que dans le sud on parle l'italien et dans une des régions orientales, le romanche. Si le touriste ne connaît aucune de ces langues, il trouvera généralement quelqu'un qui parle l'anglais dans la plupart des hôtels, restaurants, magasins, trains et bateaux. Quant au change, un dollar des Etats-Unis vaut actuellement 4,26 francs suisses et un de ces derniers vaut 80 francs français. Munis de ces quelques renseignements, nous sommes prêts à visiter ce pays séduisant. Nous choisirons comme itinéraire: Genève, le Valais, Berne, l'Oberland bernois, Lucerne et la Suisse centrale, la Suisse italienne, Zurich et les Grisons, et nous emprunterons l'excellent service de trains électriques, confortables et rapides.

Genève et le lac Léman

Beaucoup s'étonnent de l'importance internationale de la petite ville de Genève qui, même aujourd'hui, n'a que 154 000 habitants. Sa renommée date de la Réforme qui en fit « la Rome protestante », « l'école des nations qui ont rejeté l'autorité de la Rome papale ». A partir de ce moment-là, elle devint l'asile d'une foule d'exilés de toute opinion. Naguère encore, Lénine et Mussolini y tramèrent leur révolution et aujourd'hui, Genève est considérée comme la « ville internationale par excellence ».

Genève déploie ses larges avenues bordées de beaux magasins le long des rives fleuries d'une vaste baie à l'extrémité sud-ouest du lac Léman. Dans le lointain se profile le majestueux mont Blanc, la plus haute montagne d'Europe, qui s'élève à une hauteur de 4810 mètres. A son sujet un Genevois a dit modestement: « Nous ne nous en vantons pas, nous n'y sommes pour rien! »

Une excursion sur le lac Léman enchantera les plus blasés, d'ailleurs rien qu'en 1950 les bateaux qui sillonnent ses eaux bleues transportèrent 1 194 000 passagers. En quarante minutes, le train électrique qui contourne le lac nous conduit à Lausanne, cité touristique pleine de charme dans son cadre verdoyant de forêts et de vignobles. Nous sommes ici dans une des plus belles régions de la Suisse. La ville s'étage sur les pentes méridionales des collines qui descendent doucement vers le lac. De l'autre côté des eaux opalescentes se dressent les cimes enneigées de la Savoie tandis qu'à droite la chaîne accidentée du Jura se découpe sur l'horizon. Tramways, trolleybus ou funiculaires desservent tous les coins de la ville et évitent au touriste la fatigue des escaliers et des rues à forte pente.

De Lausanne, nous prenons le train pour Montreux; le chemin de fer longe encore les rives du lac et en vingt-cinq minutes nous sommes à destination. Rien d'étonnant que cette région aux paysages splendides et au climat exceptionnellement doux ait séduit des générations de touristes, particulièrement des Anglais. Après une nuit de repos et une visite au fameux château de Chillon, nous montons dans l'express Paris-Rome pour nous rendre dans le Valais.

Le Valais

Cette région a été décrite comme « un monde fermé par des montagnes et pourtant ouvert à tous ». Le Rhône traverse le canton telle une énorme épine dorsale de 145 kilomètres de longueur; des deux côtés du fleuve s'étalent en éventail une centaine de vallées dont certaines mesurent jusqu'à quarante kilomètres. La large vallée du Rhône

dominée par des rochers escarpés et de vieux châteaux aux tours pittoresques, est parsemée de villes qui jouissent d'un climat agréable pendant toute l'année.

Pour atteindre les stations alpestres nous avons le choix entre divers moyens de transport: chemins de fer, autocars, funiculaires et téléfériques. En chemin, nous traversons de paisibles villages montagnards, nous longeons de petits lacs limpides blottis au fond de vallées idylliques et nous gravissons des pentes ensoleillées coupées de gorges profondes où dévalent des torrents bouillonnants.

Sans conteste Zermatt est le plus célèbre des centres touristiques du Valais. Comme nous nous approchons de ce village ravissant, le Cervin se dresse devant nos yeux émerveillés. Spectacle inoubliable que ce mont prodigieux qui s'élance à une hauteur de 4482 mètres! Nous ne pouvons en détacher nos regards et nous comprenons à présent pourquoi les amateurs de paysages alpestres ont une prédilection particulière pour cette région!

Le chemin de fer du Gornergrat nous transporte jusqu'aux hauts sommets et nous dépose à une altitude de 3093 mètres dans un impressionnant amphithéâtre de pics de plus de 4000 mètres, entrecoupés de glaciers. Le soir, les derniers rayons du soleil irisent les crêtes enneigées et les fleuves de glace, admirable spectacle qui remplit le cœur de reconnaissance envers le Créateur.

Nous descendons ensuite vers Berne en passant par Brigue d'où le train monte les pentes septentrionales de la vallée du Rhône pour franchir le tunnel du Lœtschberg. En sortant de ce tunnel, qui mesure près de quinze kilomètres, nous nous trouvons sur les versants septentrionaux des Alpes bernoises. Ici le paysage est nettement différent, en partie à cause du climat plus froid. Nous arrivons bientôt à Berne où nous passons la nuit, et cette petite pause nous permet de nous remémorer toutes les merveilles que nous avons eu le privilège de voir jusqu'à maintenant.

Berne et l'Oberland bernois

La capitale de la Suisse vous enchantera avec ses rangées de maisons couleur grès, ses rues pavées et ses places tranquilles où des fontaines fleuries surmontées de personnages bariolés déversent leurs eaux fraîches à longueur de journée, plaisir des oreilles aussi bien que des yeux. Tel un ruban bleu, l'Aar contourne la « vieille ville » donnant l'impression de remplir toujours sa fonction originale de protecteur de la cité.

M. S. Gordon Joseph, expert anglais en matière d'architecture, déclara au sujet de Berne: « Les arcades sont probablement ce qu'il y a de plus caractéristique à Berne. Il est vrai que d'autres villes en possèdent aussi de très belles mais elles ne peuvent rivaliser en étendue et en beauté avec celles de Berne. (...) Ici les arcades jouent toujours leur rôle primitif. En effet, aujourd'hui comme il y a sept cents ans, elles forment un trottoir couvert qui abrite les piétons de la neige, de la pluie et du soleil ardent et où les enfants peuvent jouer en toute sécurité. Leurs bancs de pierre entre les piliers en font une sorte de loggia bordant la rue sur toute sa longueur — un endroit idéal pour se détendre et deviser. » C'est surtout son aspect médiéval qui a fait de Berne une des villes les plus célèbres d'Europe, une curiosité qui attire et retient le visiteur.

Nous acceptons avec plaisir l'invitation cordiale de visiter la filiale de la Watch Tower Society située 39, Allmendstrasse. Cet édifice moderne comprend une importante imprimerie et loge une cinquantaine de travailleurs zélés. De la gare on peut s'y rendre par l'autobus W ou le tramway 9.

Nous quittons Berne pour poursuivre notre itinéraire à travers l'Oberland bernois. Une heure de train dans la vallée de l'Aar et le long des rives du lac de Thoune et nous voici à Interlaken, nom qui signifie « entre les lacs » (de Thoune et de Brienz). Cette ville jouit d'une situation unique au pied de la majestueuse Jungfrau. D'Interlaken un chemin de fer à voie étroite conduit à Grindelwald, le « village des glaciers », à la Petite Scheidegg et finalement à Jungfraujoch, la plus haute station ferroviaire d'Europe, située à 3457 mètres d'altitude (2743 mètres au-dessus d'Interlaken). De Jungfraujoch, enchâssée comme un joyau dans une mer de glace, on peut voir de près l'Aletsch, le plus grand glacier des Alpes, long de vingt-quatre kilomètres, et l'on découvre le grandiose panorama des plus hauts pics de l'Oberland qui s'élèvent jusqu'à une hauteur de 4000 mètres. Ici, si le cœur nous en dit, nous pouvons patiner sur glace au palais du patinage ou faire une promenade en traineau tiré par des chiens. Nous retournons à Interlaken par Wengen, belle station alpestre, et par Lauterbrunnen. Interlaken n'est qu'à deux heures de train de Lucerne.

La Suisse centrale

Le lac de Lucerne est le centre et l'endroit le plus fréquenté de cette région d'une beauté incomparable. La ville du même nom, située sur ses rives, est la plus belle de la Suisse centrale. Mark Twain a écrit à son sujet: « Nous n'avons jamais habité un endroit aussi reposant et aussi tranquille. » C'est de cette place forte, protégée par son rempart de montagnes inexpugnables, que partirent les premiers confédérés, pieds nus et armés de haches et de bâtons, pour chasser des terres des paysans helvétiens les armées resplendissantes des chevaliers allemands et autrichiens qui combattaient pour le saint empire romain.

A Lucerne, nous montons dans la « Flèche rouge », le fameux train des chemins de fer fédéraux, pour effectuer le beau voyage jusqu'à Lugano. Comme nous roulons vers le Saint-Gothard, nous admirons la véritable merveille technique qu'est ce chemin de fer. En effet, la voie contourne audacieusement les flancs escarpés des montagnes, franchit des tunnels en lacet et traverse d'énormes ponts enjambant des gorges profondes. A Goeschenen, nous nous engageons dans un tunnel de quinze kilomètres pour en ressortir un quart d'heure plus tard dans un autre monde au sud des Alpes. Bien que nous soyons toujours en Suisse, cette région diffère entièrement de celles que nous avons vues jusqu'à présent par ses coutumes, sa langue et son architecture.

La Suisse italienne

L'espace nous manque ici pour décrire les ravissants paysages que nous traversons avant d'arriver à Bellinzone et à Lugano. Nous nous contenterons de décrire sommairement cette dernière ville, principal centre touristique de la région. Si vous rêvez de connaître la vie de l'Europe méridionale ensoleillée, Lugano est pour vous l'endroit idéal. Imaginez d'étroites rues pittoresques, des hôtelleries romantiques, une population débordante de gaieté méridionale, un lac à l'azur méditerranéen bordé de cyprès et de palmiers et encadré de montagnes à la végétation luxuriante. L'air embaume et le soleil éclatant donne aux rochers, au ciel et à l'eau, les teintes les plus féeriques. A chaque saison, le visiteur trouve ici un monde tout nouveau.

De Lugano nous mettons trois heures pour gagner Zurich en retournant par le Saint-Gothard.

Zurich et les Grisons

La gare se trouve au cœur de Zurich; cette ville de 404 000 habitants, réputée pour ses écoles, est la plus grande de la Suisse. Nous longeons la Bahnhofstrasse, Cinquième Avenue suisse, qui nous amène au lac où nous admirons le cadre de collines verdoyantes et, à l'arrière-plan, la couronne des cimes neigeuses des Alpes. Cette ancienne cité, un des berceaux de la Réforme, est à présent le centre commercial de la Suisse. Les alentours nous offrent de belles excursions et des bateaux coquets promènent les touristes sur les quarante kilomètres du lac.

Ne manquons pas non plus de visiter les Grisons dans la partie orientale du pays. Ce canton, le plus grand de la Confédération, présente une grande diversité de climat et de population. Ses cent cinquante vallées sont coupées de torrents impétueux et parsemées de lacs alpestres. Le parc national suisse avec ses gorges menaçantes, ses glaciers étincelants et ses imposantes cimes enneignées est inoubliable.

Nous retournons à Zurich avant de quitter la Suisse pour d'autres pays. Assis au bord du lac ou dans le beau parc Belvoir, nous nous sentons complètement heureux malgré une certaine fatigue physique. Nous songeons aux merveilles que nous avons vues au cours de notre voyage de Genève aux Grisons, le cœur content et plein de reconnaissance envers le grand Créateur dont la main généreuse a comblé ses créatures. Quelle joie surtout de savoir que toutes ces beautés subsisteront à jamais et que dans ce petit pays 3500 témoins de Jéhovah vont par monts et par vaux, parcourent les villes et les villages, afin de faire connaître aux habitants les dispositions que Dieu a prises pour leur permettre de jouir éternellement de cette demeure magnifique.

Au cours de votre séjour en Suisse vous n'aurez peut-être pas l'occasion de visiter tous les endroits que nous venons de décrire mais vous avez maintenant une idée de l'infinie variété des paysages qui vous attendent. N'oubliez pas surtout qu'en tant que délégué aux assemblées européennes des témoins de Jéhovah, votre comportement chrétien, votre sourire aimable, votre respect envers les habitants des pays que vous visiterez et les égards que vous leur témoignerez ainsi que l'insigne qui vous identifiera comme membre de la société du Monde Nouveau, rendront un puissant témoignage au nom que vous portez.

Votre but principal en voyageant en Europe cet été est de glorifier davantage le Roi de l'éternité. Votre joie sera certes plus grande encore si vous avez l'occasion de mieux apprécier les merveilles de sa création et si vous montrez à autrui que l'amour et l'unité règnent parmi le peuple de Dieu. Votre séjour en Suisse sera bien court peut-être mais grâce aux moyens rapides de communication de notre époque, vous pourrez sûrement revenir une autre fois. N'oubliez pas que vous serez toujours le bienvenu!

Pakistan

IL Y A une dizaine d'années, les meilleurs élèves en géographie ne connaissaient pas le Pakistan, car ce pays, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'existe que depuis huit ans. Le Pakistan, de même que l'Inde, est maintenant indépendant de l'Angleterre; c'est un dominion démocratique autonome dans le cadre du Commonwealth britannique, d'une superficie de 947 290 km² et comptant 70 000 000 d'habitants dont quatre-vingt-six pour cent sont musulmans. La lutte pour son indépendance a duré quarante ans et ne fut couronnée de succès que le 15 août 1947. L'Inde est hindoue, le Pakistan musulman, et c'est de cette différence qu'est né ce nouvel Etat.

Le Pakistan doit lutter vigoureusement pour survivre, et c'est dans l'atmosphère un peu spéciale d'un pays nouveau-né que les témoins de Jéhovah poursuivent leur ministère. Au moment du partage de ce territoire, il n'y avait que vingt témoins. En comptant les onze missionnaires, il y en a actuellement soixante-dix qui participent régulièrement à l'œuvre de prédication.

La façon de prêcher la bonne nouvelle au Pakistan est tout autre que celle adoptée dans le monde occidental. On se présente différemment aux musulmans qu'à ceux qui se disent chrétiens, car c'est le Coran qui fait autorité et non la Bible. Il est difficile de parler aux femmes et même si on réussit à le faire, elles ne sont pas libres de fixer leur propre choix. Les femmes témoins de Jéhovah ne prêchent jamais seules de maison en maison mais toujours en compagnie soit d'un homme soit d'une autre femme, et seulement dans les quartiers « chrétiens » habités par la classe aisée.

Bien que le message du Royaume ne soit pas accepté avec empressement, les témoins de Jéhovah sont estimés au point d'être salués même par des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ce sont des gens qui remarquent que les témoins de Jéhovah persévèrent dans leur ministère. Les autres missionnaires n'ont pas agi ainsi; et le peuple se rappelle que tels les mercenaires dont parla Jésus, ils sont restés aussi longtemps qu'ils bénéficiaient de l'appui de l'empire britannique, mais dès les premières chaleurs de la persécution ils se sont enfuis vers des cieux plus cléments.

L'indigène « chrétien » a été élevé pendant des générations dans les divers systèmes religieux de la chrétienté, mais sa fidélité a été achetée. Si, auparavant, hindous et musulmans abandonnaient la religion de leurs ancêtres et s'associaient à la religion prêchée par le missionnaire, ce dernier leur procurait un emploi, le traitement médical, un lopin de terre ou une instruction pour leurs enfants. C'est poussés par la faim que ces hommes et femmes acceptèrent de devenir des « chrétiens ». Par exemple, à un moment donné, les Anglais possédaient au Punjab, du terrain à donner gratuitement aux miséreux. Mais ils confiaient la distribution de ces terres aux organisations « chrétiennes ». Il en résulte qu'aujourd'hui au Punjab, il y a des villages entiers qui se réclament de telle ou telle religion occidentale mais qui, en fait, sont toujours restés attachés à la religion de leurs ancêtres. Il est vrai néanmoins que le peuple sut tirer quelque profit de ces dispositions car ils reçurent une instruction et obtinrent la Bible dans leur idiome, deux facteurs dont bénéficièrent énormément les générations suivantes.

C'est avec succès que certains de ces « chrétiens » de la ville de Lahore ont été touchés par le message. Un catholique romain, fier de la façon dont il défendait la trinité contre les musulmans, décida de débattre la même question avec un témoin de Jéhovah. Combattre l'islam est une chose, combattre la puissante vérité de la Parole de Jéhovah, en est une autre! Il fut honnête et peu après, non seulement abandonna le faux enseignement de la trinité, mais en devint un démolisseur acharné.

Bien entendu, le prêtre catholique en fut vite informé. Il vint lui-même pour faire des remontrances, mais, se couvrant de ridicule, il se retira sans tarder. Pour mieux faire, il dépêcha deux catéchistes avec mission de faire revenir cet infidèle à l'Eglise. Au lieu de convaincre ce dernier de ses torts, c'était lui qui prouva leur erreur. Comme Nicodème, c'est de nuit qu'ils venaient approfondir la vérité de peur que le prêtre ne soit mis au courant de leurs visites. Finalement, le prêtre essaya lâchement de pousser la femme à quitter son mari pour « le ramener au bon sens ».

Voici encore un événement qui ne manque pas d'humour. Une femme catholique se mit en tête d'exploiter la crainte manifestée par son curé à l'égard des témoins de Jéhovah. Ayant besoin d'argent, elle partit trouver le prêtre et lui demanda une aide pécuniaire. Il refusa. « Très bien, répondit-elle, je vais adopter la religion de Mr X! » L'effet fut miraculeux: l'Eglise accorda l'aide demandée!

Les témoins de Jéhovah continueront l'œuvre de prédication et parmi les musulmans et parmi les « chrétiens », afin de trouver tous ceux qui cherchent sincèrement un gouvernement parfait, et de leur montrer l'existence du royaume de Dieu, l'espérance de toute l'humanité.

«L'insensé dit... »

ON A appelé Epicure, ancien philosophe grec, « le père du matérialisme ». Cette dénomination n'est juste qu'en ce qui concerne l'Occident, car bien des siècles avant l'époque d'Epicure, d'autres hommes professaient la même philosophie matérialiste que lui, disant: « L'Eternel ne nous voit pas, l'Eternel a abandonné le pays. » Et encore: « L'Eternel ne fait ni bien ni mal. » S'ils ne le disaient pas, ils pensaient qu'« il n'y a point de Dieu »! C'est pourquoi la Parole de Dieu les traite d'insensés. — Ezéchiel 8: 12; Sophonie 1: 12; Psaume 14: 1.

Celui qui, en paroles ou en actes, dit qu'« il n'y a point de Dieu », est véritablement insensé car il montre par là (1) qu'il ne raisonne pas; (2) qu'il refuse le témoignage de ses sens; (3) qu'il se leurre et (4) qu'il n'apprécie pas son bien le plus précieux: la vie.

La raison nous dit qu'il n'y a point d'effet sans cause, qu'un effet ordonné ne peut être produit que par une cause intelligente et un effet puissant que par une cause tout aussi puissante. La raison devrait donc dire au matérialiste que même s'il ne peut pas le voir, Dieu existe. Comment expliquer autrement l'existence de l'univers? Logiquement, un effet aussi puissant et aussi ordonné doit avoir une cause intelligente et puissante.

Dans son livre *Man Does Not Stand Alone,* écrit pour répondre à l'ouvrage du matérialiste Huxley, *Man Stands Alone,* M. A.-C. Morrison, ancien président de l'Académie des Sciences de New-York, insiste sur ce fait. L'essence de son argument est que « l'existence d'un Etre suprême est démontrée par la complexité et l'harmonie des lois de la nature sans lesquelles la vie elle-même serait impossible ».

Par exemple, le soleil, dont la surface a une température de l'ordre de 6500 degrés, se trouve exactement à la distance voulue pour que la vie puisse subsister sur notre planète; si l'astre du jour était un peu plus rapproché ou un peu plus éloigné de nous, toute vie périrait par la chaleur ou par le froid. La lune, située à une distance moyenne de 384 000 kilomètres de la terre, produit des marées qui atteignent parfois une hauteur de dix-huit mètres et, deux fois par jour, elle attire vers elle la croûte terrestre la déformant de plusieurs centimètres. Si la lune était plus rapprochée de notre globe, les marées qu'elle produirait submergeraient les plaines et, avec le temps, éroderaient même les montagnes.

Que dire aussi des instincts des animaux? Au cœur d'une grande ville on relâcha un papillon mâle à six kilomètres de l'endroit où l'on gardait une femelle de la même espèce. Quelques heures plus tard, le mâle battait des ailes contre la fenêtre de la chambre où était emprisonnée la femelle. Par quel moyen de communication extraordinaire le mâle savait-il où se trouvait la femelle?

Non seulement les oiseaux migrateurs respectent le calendrier mais ils possèdent un sens de l'orientation qui les dirige avec une sûreté incomparable et bien souvent les ramène année après année au même jardin. La différence entre la reine et les autres abeilles est une question de nourriture. Qui enseigna aux abeilles la diététique? On pourrait citer bien d'autres exemples analogues des merveilles de la nature.

Qui peut expliquer l'admirable mécanisme du corps humain et particulièrement du cerveau, siège de l'intelligence, de la mémoire, de l'imagination, des aspirations, des facultés inventives et de la volonté? Qui peut expliquer le mécanisme des gènes, si microscopiques qu'un dé à coudre pourrait contenir ceux de l'humanité tout entière? Pourtant, ils renferment toutes nos caractéristiques héréditaires: physiques, mentales et émotives.

En vérité, celui qui attribue tant de merveilles au hasard aveugle, qui ne voit pas dans tous ces effets, coordonnés de façon si harmonieuse, la preuve d'une Cause première omnipotente et omnisciente, Etre suprême et Créateur, montre par là qu'il ne raisonne pas, qu'il refuse le témoignage de ses sens, par conséquent qu'il est insensé. L'apôtre Paul écrit avec raison: « Car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables. » — Romains 1: 19, 20.

Celui qui dit en son cœur qu'il n'y a point de Dieu se leurre et en ce sens également, c'est un insensé. Il a une trop haute opinion de lui-même. Il se dit que si tout a un commencement, il est impossible que Dieu aussi n'en ait pas eu. Cependant, il ne tient aucun compte du fait que l'infini est au-delà de sa compréhension. Puisqu'il ne peut comprendre l'infini du temps et de l'espace, est-il logique de sa part de refuser de croire à l'existence d'un Etre infini?

L'« insensé » ne réfléchit pas non plus que tout comme on ne peut capter une émission radiodiffusée ou télévisée sans un poste récepteur approprié, de même on ne peut « voir » ou « entendre » Dieu dans la nature sans une attitude mentale appropriée, c'est-à-dire un esprit honnête et humble qui a soif de vérité. Celui qui est imbu de sa propre sagesse, qui a une trop haute opinion de lui-même, refusera de reconnaître les preuves de l'existence de Dieu. De même, celui qui est mû par des mobiles égoïstes. De telles personnes ne veulent pas croire à l'existence d'un Créateur, d'un Donateur de vie, car elles devraient aussi se reconnaître ses obligées et elles seraient contraintes de faire sa volonté.

Quel insensé que celui qui dit en son cœur qu'il n'y a point de Dieu car il se place dans une position des plus critiques. En effet, il ne connaîtra pas les bénédictions que Dieu accordera à ceux qui le reconnaissent comme leur Souverain légitime et Bienfaiteur affectueux. La simple raison devrait nous dire que Dieu réserve à ses créatures quelque chose de meilleur que cette petite vie actuelle pleine d'adversité.

La simple raison devrait nous dire aussi que puisque le Créateur a pourvu si abondamment à tous nos besoins matériels, il pourvoirait également à nos besoins spirituels. Autrement dit, s'il nous a donné généreusement nourriture, vêtement et logement, sans parler des

merveilles qui font la joie de nos sens: la musique, les belles couleurs, les parfums exquis, etc., il peut aussi nous expliquer le but de notre existence, le pourquoi du mal qui règne dans le monde et encore bien d'autres problèmes. C'est justement pour cette raison que Dieu nous a donné sa Parole, la Bible.

Cette Parole révèle que le dessein de Dieu est de transformer la terre en un vaste paradis où il n'y aura plus ni mort, ni tristesse, ni pleurs, ni douleurs. Elle déclare aussi que ce dessein est sur le point d'être pleinement réalisé. Que dire de quelqu'un qui méprise pareille perspective pour quelque motif que ce soit? Incontestablement, celui qui dit en son cœur qu'il n'y a point de Dieu est vraiment un insensé!

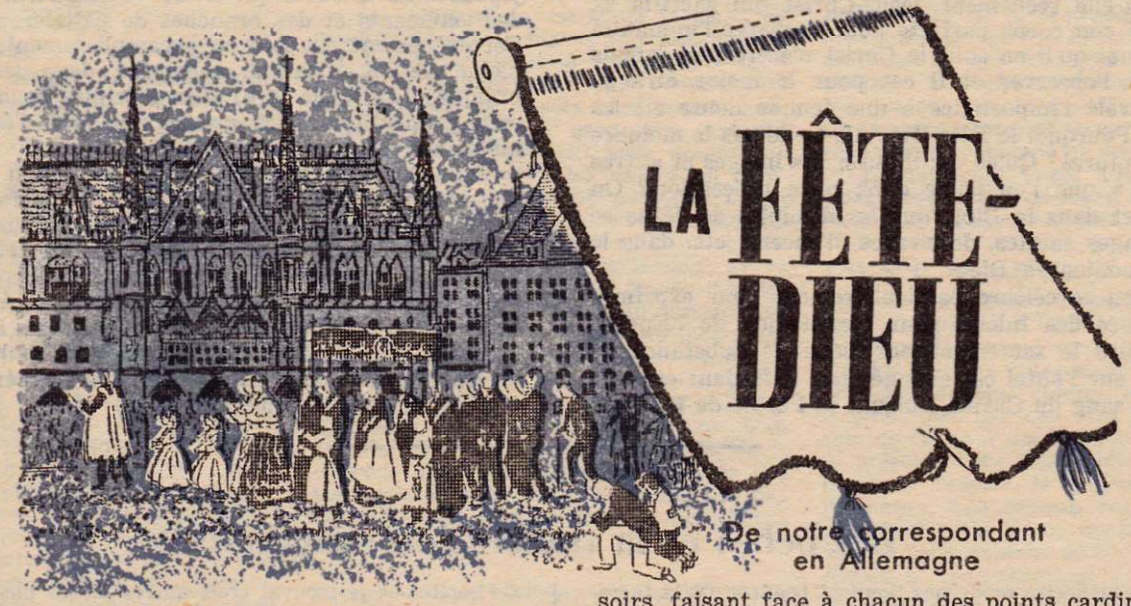

LA FÊTE-DIEU

De notre correspondant en Allemagne

LE PREMIER jeudi après la Trinité, presque tous les villages et villes d'Allemagne (et de n'importe quel autre pays européen où les catholiques sont nombreux) célèbrent la Fête-Dieu, une des plus grandes fêtes catholiques. A cette occasion a lieu la procession du « Corpus Christi » ou Saint-Sacrement en l'honneur de l'Eucharistie. En réalité cette fête qui tombe en mai ou en juin, dure une semaine mais c'est généralement le jeudi que les fidèles font leur confession de foi publique. Dans les communes allemandes où les catholiques sont en majorité, c'est un jour de congé légal; chaque fidèle qui en éprouve le besoin a l'occasion de confesser publiquement sa foi en se joignant à la procession qui se forme à l'église.

Lentement, mais nullement en silence, la procession descend la rue. Les fidèles entonnent le *Lauda Sion Salvatorem* (Loue le Sauveur) et d'autres hymnes entrecoupés de prières récitées à haute voix. A mesure qu'approche le cortège précédé de la croix entourée de bannières, on sent l'odeur de l'encens brûlant dans les encensoirs portés par les thuriféraires en aube.

Le sol est jonché de fleurs et la procession chemine sur ce tapis odorant. Le centre d'intérêt est un dais, représentant le ciel, soutenu par quatre hommes en vêtements de circonstance. Sous ce dais un prêtre marche solennellement; il porte l'ostensoir contenant le saint sacrement, l'objet d'adoration de cette fête. En effet, pour les fidèles l'hostie consacrée est le corps réel du Christ (d'où le nom liturgique de « Corpus Christi »). Lorsque le saint sacrement passe au milieu de la haie de spectateurs, les hommes ôtent leur chapeau et personne n'ose parler.

Viennent ensuite des gens portant des cierges allumés ou des images représentant les apôtres et divers « saints » canonisés par l'Eglise (de nombreux catholiques croient que ces « saints » trépassés sont réellement présents accomplissant quelque service en rapport avec cette fête solennelle). Il semble aussi qu'à cette occasion l'on promène dans la rue tous les objets pieux utilisés ordinairement aux cérémonies qui ont lieu dans l'église.

Sur l'itinéraire de la procession on dresse quatre reposoirs, faisant face à chacun des points cardinaux. Ils représentent les quatre Evangiles et symbolisent l'ordre de Jésus: « Allez, faites de toutes les nations des disciples (...) et enseignez-leur. » La procession s'arrête à chaque reposoir, un prêtre récite en latin les premières paroles d'un des Evangiles et donne la bénédiction aux fidèles. Après avoir fait le tour de la ville la procession réintègre l'église.

De quoi s'agit-il?

Si un des spectateurs demandait de quoi il s'agit, tout le monde lui répondrait qu'il assiste à la procession annuelle du Saint-Sacrement, la Fête-Dieu. Mais il est inutile de poursuivre les investigations plus loin car personne hormis le prêtre et les rares individus versés dans l'histoire ecclésiastique ne pourrait expliquer son origine ni la signification de son nom.

Disons tout de suite que la Bible ne fait aucune mention de cette fête, bien que les catholiques la comparent généralement à l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem un peu avant la pâque. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que la Bible n'en parle pas, car l'Eglise catholique ne la célèbre que depuis le quatorzième siècle; l'histoire de son origine est même assez obscure.

Cependant, les légendes et les traditions transmises oralement ont comblé les lacunes de l'histoire écrite et on raconte généralement qu'aux environs de 1230, une certaine religieuse nommée Julienne, habitant Liège, eut à maintes reprises une vision étrange au cours de la première année suivant ses vœux. Le disque rayonnant de la lune lui apparaissait avec une tache sombre sur sa surface. Comme personne ne pouvait expliquer cette vision, le Christ lui-même en révéla la signification à Julienne. La lune représentait l'Eglise catholique et la tache, l'absence d'une fête solennelle que les fidèles devraient célébrer en l'honneur du saint sacrement.

Julienne relata sa vision au chanoine Jean de Lausanne et plus tard à Jacques Pantaléon, un archidiacre de Liège. Finalement elle parvint aux oreilles de Robert de Torote, évêque de Liège qui, en 1246, ordonna l'observance de la Fête-Dieu dans son diocèse. Plus tard Jacques Pantaléon monta

sur le trône pontifical et régna sous le nom d'Urbain IV. Il essaya d'imposer l'observance universelle de cette fête mais mourut avant de réaliser complètement ce dessein. Ce ne fut qu'en 1311, au concile de Vienne (France) présidé par Clément V, que la solennité de la Fête-Dieu fut rendue obligatoire et étendue à toute l'Eglise.

Faut-il la célébrer?

Il ressort de cette esquisse que cette fête, une des plus importantes du catholicisme, a une origine purement légendaire. Honore-t-elle réellement Jésus-Christ qui sacrifia sa vie humaine et son corps parfaits pour racheter l'humanité de la mort? Quoi qu'il en soit, le Christ n'astreignit jamais ses disciples à l'observer et il est pour le moins étrange qu'il en ait révélé l'importance à une femme douze siècles après sa mort. Pourquoi la Fête-Dieu n'a-t-elle pas le moindre fondement scriptural? Qu'en est-il aussi des images et autres objets « sacrés » que l'on porte dans cette procession? On ne lit nulle part dans la Bible que les disciples de Jésus se servaient d'images saintes, de cierges, d'encens, etc. dans le culte qu'ils rendaient à Dieu.

La Fête-Dieu se célèbre particulièrement pour exprimer la reconnaissance des fidèles pour l'institution de l'Eucharistie, c'est-à-dire le sacrement par lequel la substance du pain et du vin sur l'autel est changée par l'officiant en celle du corps et du sang du Christ. Puisque la Parole de Dieu explique clairement que Jésus sacrifia son corps et versa son sang une fois pour toutes (Hébreux 9: 25, 28; 10: 14), pourquoi serait-il nécessaire de renouveler sans cesse ce sacrifice et d'en faire une pareille démonstration en portant l'hostie dans une procession?

Les Ecritures grecques chrétiennes ne contiennent aucune mention d'une procession de ce genre. Comme nous l'avons dit plus haut, certains la comparent à l'entrée de Jésus à Jérusalem. A cette occasion il entra dans la ville assis sur un ânon et se dirigea vers le temple aux acclamations joyeuses de la foule qui criait « Hosanna! » et qui étendait des vêtements et des branches de palmiers sur son chemin. Cet événement eut lieu en accomplissement d'une prophétie pleine de signification, consignée dans les Ecritures hébraïques (Zacharie 9: 9). Les disciples savaient qu'une fois cette prophétie réalisée, une répétition de l'événement n'était nullement nécessaire.

Les Ecritures saintes révèlent que Dieu ne prend aucun plaisir à une fête célébrée au nom d'une fausse religion. Il est vrai que le chrétien doit continuellement faire une confession publique de sa foi imitant en cela Jésus et ses apôtres. Il prêchera le joyeux message du royaume de Dieu publiquement et de maison en maison et étudiera la Bible à domicile avec les gens bien disposés (Luc 8: 1; Actes 2: 46, 47; 20: 20, 21). Par la confession publique de sa foi, le vrai chrétien aide son prochain à acquérir une foi semblable par une connaissance de la vérité.

Les bébés et la transfusion sanguine

Les médecins modernes tiennent beaucoup à la thérapeutique des transfusions sanguines. Aussi, lorsqu'un couple de témoins de Jéhovah de l'Illinois refusa une transfusion de sang pour son bébé et que celui-ci mourut, d'un bout à l'autre des Etats-Unis la presse se déchaîna contre les parents. Ce qu'on ne disait pas cependant, c'est que rien ne garantissait que le bébé aurait vécu s'il avait reçu des transfusions sanguines car il était né avant terme avec une obstruction gastrique et devait rester dans une tente à oxygène.

En octobre dernier, quatre bébés décédèrent subitement le même jour à l'hôpital San Juan de Dios de Santiago (Chili). Tous les quatre avaient subi une transfusion sanguine ce jour-là. Au sujet de l'un d'eux, le directeur de l'hôpital reconnut: « Dans ce cas [celui d'une petite fille d'un an et demi qui venait d'être opérée], il se peut qu'elle fût trop faible pour supporter l'albumine de ce sang. » Cependant, après la déclaration suivante de la mère d'un des autres bébés, il est permis de douter de la bonne foi du directeur quand il nia que leur mort pouvait être également imputable aux transfusions:

« Mon petit allait bien et prenait son biberon. Les médecins disaient qu'il pourrait sortir à la fin de la semaine et j'étais pleine d'espoir. Je faillis mourir quand, le 8 octobre, on me fit savoir qu'il était décédé suite à une transfusion de sang. Je me rendis à l'hôpital et je trouvai trois autres mères pleurant leurs bébés, également victimes de transfusions et morts le même jour que le mien. » (VEA, 20 octobre 1954). Ces faits ne suscitèrent dans la presse aucune indignation; les éditeurs de journaux ne sont certes pas très conséquents!

Il y a encore un autre aspect à cette question de transfusions sanguines. Le 28 novembre 1954, M. et Mme H. devinrent les parents d'une petite fille. Deux jours plus tard le Stanford University Hospital (Californie), un des plus importants des Etats-Unis, leur fit savoir que le bébé devait subir une intervention chirurgicale pour occlusion intestinale. Les parents se déclarèrent d'accord mais stipulèrent toutefois qu'ils ne voulaient aucune transfusion sanguine pour le bébé puisque depuis un an ils étaient témoins de Jéhovah. Les chirurgiens refusèrent alors d'opérer l'enfant; ils prétextèrent qu'en s'engageant de la sorte ils violeraient « les pratiques habituelles de cet établissement ». On fit appel en tout à douze chirurgiens qui tour à tour refusèrent de tenter l'opération en utilisant des substituts du sang.

Les parents voulurent alors faire intervenir la justice mais tous les tribunaux étaient fermés. Après un vain déchaînement de colère, le pédiatre qui s'occupait du cas consentit, de même que le chirurgien, à opérer sans utiliser de sang. L'intervention fut un succès et depuis lors le bébé se porte à merveille.

? CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE? ?

- Quels buts visés lors de la Seconde Guerre mondiale sont encore loin d'être atteints? p. 3, § 2.
- Quels grands changements dans le christianisme survinrent au troisième siècle? p. 4, § 5.
- Quelles méthodes antibibliques largement employées, gagnèrent de nouveaux convertis au « christianisme »? p. 4, § 7.
- Pourquoi la réélection par une majorité écrasante d'un certain juge américain mérite-t-elle notre attention? p. 5, § 9.
- Quels arbres ont des feuilles verticales, ce qui permet au soleil et à la pluie de parvenir jusqu'au sol? p. 7, § 8.
- Quel pays a neuf présidents de la République? p. 8, § 2.
- Où se trouve la plus haute station ferroviaire d'Europe? p. 10, § 8.
- Quelle différence y a-t-il au Pakistan entre les témoins de Jéhovah et les missionnaires des autres religions? p. 11, § 7.
- Pourquoi celui qui dit « il n'y a point de Dieu » est-il un insensé? p. 12, § 2.
- Les apôtres du Christ célébraient-ils la Fête-Dieu? p. 14, § 3.

L'O. N. U. a dix ans

Cette année on célèbre le dixième anniversaire de la signature de la Charte des Nations unies. Au mois de juin, des cérémonies commémoratives eurent lieu à San-Francisco. On y fit le bilan des accomplissements de l'O.N.U., savoir: l'évacuation pacifique de l'Iran par les armées soviétiques, la solution du problème des colonies italiennes, la conclusion d'un armistice en Palestine, la création du nouvel Etat d'Israël, l'accord entre les Hollandais et les Indonésiens consacrant l'indépendance de ces derniers, la pacification progressive en Grèce, le maintien du statu quo au Cachemire en attendant une solution définitive, la défense collective de la Corée du Sud, l'aide aux pays sous-développés, l'évolution administrative des territoires non autonomes en vue de leur indépendance, la protection de plusieurs millions de réfugiés, l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et des efforts continuels tendant vers le désarmement. A ces résultats, on ajouta les buts qui sont encore à atteindre et qui sont exposés dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Cette déclaration, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies, proclame le droit de tout homme à la vie, à la liberté, à la sécurité, à l'enseignement, à l'égalité devant la loi, à la liberté de mouvement, de culte, d'association, d'information, le droit à la nationalité, au travail dans de bonnes conditions, à l'égalité de salaire pour un travail égal, le droit enfin de tout homme de se marier et de fonder une famille. Personne ne contestera que les nations sont loin d'atteindre ces buts. Comme l'a écrit le journal *Le Monde:* « Sans doute l'O.N.U. ne peut pas être considérée comme le gardien d'une paix durable, pour la bonne raison qu'elle n'en a pas les moyens. »

Critiques des Nations unies

Le dixième anniversaire de la signature de la Charte de l'O.N.U. fut l'occasion non seulement d'éloges mais également de critiques de l'organisme international. L'un des premiers commentateurs européens, M. Raymond Aron, écrivit dans *Le Figaro:* « Il n'était pas plus nécessaire il y a dix ans qu'il ne l'est aujourd'hui de protéger l'opinion contre la tentation de mettre des espoirs excessifs dans l'organisation des Nations unies. Il y eut, au lendemain de la première guerre, « une mystique de la Société des Nations ». Il n'y a jamais eu, en Europe du moins, de mystique de l'O.N.U. Le scepticisme ne tenait pas seulement au souvenir de la faillite de la S.D.N., il naissait de lui-même au spectacle du monde tel qu'il apparaissait, ravagé, chaotique et divisé, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Aucun ordre juridique ne peut tenir s'il n'est l'expression d'un rapport de forces. Or la concentration de la force dans deux super-Etats condamnait à l'impuissance la coalition de tous les petits, opposés aux deux grands. Elle rendait inévitable la paralysie de l'O.N.U. au cas où les deux grands ne s'accorderaient pas. Dès 1945, le désaccord des Etats-Unis et de l'Union soviétique était évident. (...) Il est courant de dire que l'organisation internationale a le mérite d'offrir une tribune aux porte-parole des Etats, des occasions de rencontres aux hommes politiques. Et l'argument n'est pas sans valeur. Mais on ne peut s'empêcher de se demander si les discours prononcés à la tribune de l'O.N.U. servent toujours la cause de la paix, de l'amitié entre les peuples. (...) Les peuples ont besoin de croire à une grande idée. L'idée de la paix grâce à la communauté internationale est encore bien loin de gouverner l'histoire, elle garde une autorité suffisante sur les esprits pour encourager les hommes d'Etat à lui rendre un hommage à demi sincère et peut-être même pour faire hésiter ceux d'entre eux qui rêveraient d'une agression. » Un autre éditorialiste écrivit: « Au lendemain de la signature de la charte, *Le Monde* écrivait que la paix devait finalement reposer sur l'entente des Cinq Grands, voire même des Deux Grands, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Dix ans après, cette assertion n'a rien perdu de son actualité. » Le *New York Times* demanda: « Que s'est-il passé? Car, bien que l'O.N.U. existe toujours, que son anniversaire attire de nombreux délégués des pays lointains, la paix du monde n'a pas été complètement maintenue et aujourd'hui elle n'est pas sûre. »

Eisenhower et Molotov devant l'O. N. U.

Le président Eisenhower a dit, parlant des Nations unies: « Malgré tous ses défauts et tous ses échecs, l'O.N.U. représente l'espoir le mieux organisé de l'homme de remplacer le champ de bataille par la conférence. » Pour souligner l'intérêt qu'il porte à cet organisme, le président américain visita San-Francisco pour assister à la réunion commémorant le dixième anniversaire de l'O.N.U. Dans un discours prononcé devant 38 ministres des affaires étrangères, dont MM. Pinay, Molotov, Macmillan et Dulles, il déclara: « Les Etats-Unis, comme le reste du monde, savent que la paix ne peut être atteinte par une course aux armements. Les armes de la paix sont la justice, l'honnêteté, la compréhension mutuelle et le respect d'autrui. (...) Je crois que nous pouvons tous affirmer que ce désir ardent d'abondance, de justice et de paix qui se trouve au cœur d'innombrables millions d'hommes, semble forcer les gouvernements à y donner réponse. (...) La paix n'est pas simplement le silence des canons. Elle doit être une manifestation glorieuse de la vie. Dans cette vie l'atome, qui fut une fois destiné à être l'assassin de l'homme, deviendra son serviteur le plus productif. Ce sera une paix qui inspirera confiance et foi, libérant tous les hommes de l'horrible crainte de la guerre. Dans cette paix d'un genre nouveau l'artiste, le professeur et l'homme de science travailleront vraiment d'un commun accord au bien-être commun. (...) Les bases du succès sont faciles à définir: c'est que chacune des personnes qui participent à cette réunion soit individuellement loyale à l'esprit des Nations unies et se voue aux principes de leur charte. » Après cette profession de foi, M. Molotov affirma de son côté: « L'O.N.U. devrait faire tout ce qu'elle peut pour mettre fin à la tension existante et pour faciliter le rétablissement de la confiance entre les nations. Si l'on continue à constituer des blocs militaires, à conclure des alliances militaires et à accélérer la course aux armements, on ira tout droit vers la troisième guerre mondiale. » Le ministre soviétique proposa un plan en sept points: (1) la fin de la propagande de guerre, (2) la suppression des bases militaires en territoire étranger, (3) l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, (4) le retrait des forces occidentales et russes stationnées en Allemagne, (5) le règlement des problèmes d'Extrême-Orient, (6) le développement de la coopération économique internationale, et (7) le développement du tourisme et des échanges culturels entre les pays. M. Molotov exprima sa conviction que les peuples du monde ne veulent pas d'une autre guerre et qu'un éventuel agresseur serait condamné et serait moralement et politiquement isolé. « Le moment est venu, affirma-t-il, de régler les grands problèmes de la guerre froide. »

L'O. N. U. et la Bible

De ce qui précède il ressort que les dirigeants attribuent à l'O.N.U. un rôle presque mystique. Il est vrai, comme le dit M. Aron, que les Nations unies n'ont jamais trompé l'opinion publique comme la S.D.N., mais il avoue plus loin que « les peuples ont besoin de croire à une grande idée », et pour le président des Etats-Unis « l'O.N.U. représente l'espoir le mieux organisé de l'homme ». Les milieux des Nations unies partagent cette même mystique, comme le montre cette dépêche de l'envoyé spécial du *Monde* à San-Francisco: « La réunion exceptionnelle de l'O.N.U. se présente comme le plus important rassemblement de diplomates qui se soit tenu depuis la fin de la guerre. On s'en félicite dans les milieux des Nations unies, où l'on y voit la preuve éclatante qu'en dépit de ses échecs et de ses insuffisances l'Organisation internationale reste *le grand espoir de l'humanité,* représentant la conscience de l'opinion publique mondiale devant laquelle des puissances petites ou grandes cherchent à se justifier et à s'expliquer. » En effet, toutes les grandes puissances occidentales restent fidèlement attachées à l'O.N.U., la Russie lui rend hommage en tentant de se justifier devant elle, et la Chine communiste cherche par tous les moyens d'en devenir membre. Ainsi, de part et d'autre du rideau de fer, les nations s'inclinent devant cette organisation faite de main d'homme, et cela au moment même où le royaume de Dieu s'apprête à intervenir dans les affaires terrestres (Matthieu 24: 3, 7–14). Au lieu de saluer ce royaume, les dirigeants préconisent l'O.N.U. comme « le grand espoir de l'humanité », et cette organisation occupe dans le cœur des hommes la place que devrait occuper le royaume de Dieu. C'est pourquoi l'O.N.U. est une chose abominable aux yeux du Tout-Puissant (Matthieu 24: 15, 16). Le vrai chrétien refuse de la saluer comme « le grand espoir ». Il écoute plutôt les conseils suivants: « Prêtez l'oreille, vous tous qui habitez aux extrémités de la terre. Equipez-vous, et vous serez défaits! Formez des projets, et ils seront anéantis: donnez des ordres, et ils resteront sans effet, car Dieu est avec nous! Car ainsi m'a parlé Jéhovah, quand sa main me saisit et qu'il m'apprit à ne pas suivre la voie de ce peuple en disant: N'appelez pas conjuration tout ce que ce peuple appelle conjuration; (...) Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné; l'empire a été posé sur ses épaules, et on le nomme le Conseiller admirable, Dieu fort, Père éter-

nel, Prince de paix: pour étendre l'empire et donner une paix sans fin au trône de David et à sa royauté, pour l'établir et l'affermir par le droit et par la justice, dès maintenant et à toujours. Le zèle de Jéhovah des armées fera cette œuvre », et non l'O.N.U.! — Isaïe 8: 9–12; 9: 5, 6, *Crampon 1905*.

Les dirigeants soviétiques et le tabac

Lors d'une réception offerte en l'honneur de M. Nehru à l'ambassade de l'Inde à Moscou, et alors qu'ils conversaient avec des journalistes occidentaux, MM. Vorochilov et Kaganovitch révélèrent l'attitude des dirigeants russes envers le tabac. « Le présidium du comité central du parti communiste de l'U. R. S. S., affirmèrent-ils, est hostile à l'usage du tabac. Aucun de ses membres ne fume. Seul le maréchal Boulganine fait parfois une entorse à la règle, mais seulement pour mettre des diplomates à l'aise. Toutefois, nous n'avons pas une stricte discipline de parti à ce sujet et certains des membres du plus grand comité central sont des fumeurs. » Le maréchal Vorochilov ajouta: « Si l'homme est fort, comment peut-il permettre à cette petite drogue de le dominer? » En effet...

« Le clochard » en Sorbonne!

Récemment une thèse a été présentée à la Sorbonne sur « le clochard ». Son idée centrale était qu'il n'y a pas de clochard par vocation. « Un homme ne naît pas clochard. Il le devient parce qu'à un certain moment de sa vie, le plus souvent vers quarante ans, la société l'a repoussé et qu'il a perdu la possibilité de s'intégrer à elle. » La thèse fut acceptée par la majorité du jury et obtint la mention très honorable. Mais les membres du jury reçurent une lettre d'un ancien clochard. *Le Monde* en publia de larges extraits comme « document humain » et parce qu'elle « rend en tout cas le son d'un témoignage authentique ». L'ancien clochard dit, entre autres: « Depuis deux ans je travaille dans une compagnie d'assurances au salaire royal de 24 712 francs par mois. Je trie des dossiers et fais des calculs stupides à longueur de journée. Je ne sais même pas le but de ce que je fais. Eh bien! en toute sincérité, j'étais plus heureux lorsque j'étais dans mon terrain vague. Si j'étais seul, je revivrais en marge d'une société pourrie. Au fond, les clochards ont raison de fuir une société absurde et égoïste. Je ne crois pas qu'ils accepteraient de nouveaux besoins qu'ils seraient ensuite impuissants à satisfaire. Clochard, dit la thèse, c'est quelqu'un qui marche à cloche-pied. Mais clochard peut aussi venir de l'expression « il y a quelque chose qui cloche ». Un clochard est bien souvent un remords vivant: la preuve que quelque chose « cloche » dans la société. »

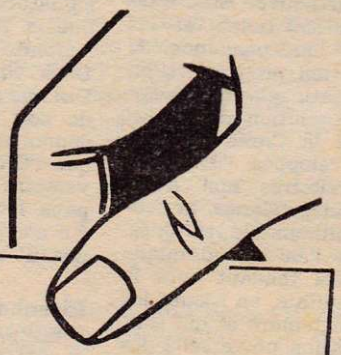

VOICI VOTRE INVITATION

Toutes les personnes de bonne volonté envers Dieu sont cordialement invitées à assister à une ou à plusieurs des assemblées des témoins de Jéhovah qui auront lieu dans les villes suivantes:

Paris (au Palais des Sports)	**Du 3 au 7 août**
Rome	**Du 5 au 7 août**
Nuremberg	**Du 10 au 14 août**
Stockholm	**Du 17 au 21 août**
La Haye	**Du 17 au 21 août**

Ces congrès vous feront réfléchir, vous donneront une espérance, vous rempliront de joie. Si vous ne pouvez venir pour toute la durée de l'assemblée, du moins soyez présent le samedi et le dimanche. Toutes les sessions sont ouvertes au public et l'entrée est gratuite.

Le point culminant de ces congrès sera le discours prononcé le dimanche après-midi intitulé:

CONQUÊTE PROCHAINE DU MONDE ... PAR LE ROYAUME DE DIEU

Ne manquez pas d'entendre ce message important. Pour de plus amples renseignements, mettez-vous en rapport avec le groupe local des témoins de Jéhovah ou écrivez à l'une des adresses ci-après.

Association « Les Témoins de Jéhovah »
3, Villa Guibert, Paris 16e

Watch Tower
28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3

Watch Tower
39, Allmendstrasse, Berne 22